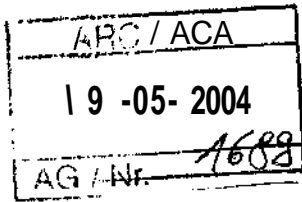


Confédération des Employeurs des secteurs Sportif & Socioculturel

CESSoC, association sans but lucratif

Numéro d'entreprise : 451 86 5986

Bruxelles, le 17 mai 2004



Commission Paritaire 329

M. Peter Vansintjan

Président

SPF Emploi Travail et concertation sociale

Rue Belliard, 51

1040 Bruxelles

Par recommandé

Nos références : 064-040517, EG

Concerne : dénonciation d'une Convention Collective de Travail

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de noter que la CESSoC dénonce la Convention Collective de Travail « Création d'un Fonds de sécurité d'existence dénommée « Fonds intersectoriel de formation francophone » en abrégé F.I.Fr. » signée au sein de la Commission Paritaire 329 le 16 septembre 2002.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

NEERLEGGING-DÉPÔT | REGISTR.-ENREGISTR.

19 V 04

2 VI 04

MR.
NR.

71331/10/329